



RÈGLES DE SÉLECTION

SÉLECTION Coupe du Monde de Windsurf PWA 18 au 23 novembre 2014

Lieu : Nouméa / Anse-Vata

Date : 18 au 23 novembre 2014

Série : windsurf funboard sans restriction de matériel

Nombre de places pour la sélection Calédonienne

- 3 places sans distinction d'âge et de sexe
- 1 place pour un junior (17 à 20 ans en 2014)
- 2 places pour les féminines sans distinction d'âge
- 2 places supplémentaires sans distinction d'âge et de sexe (sous condition d'obtention du quota mentionné)

1 - Les candidats seront sélectionnés parmi les licenciés FFV dans un club calédonien qui auront rempli et déposé un acte de candidature à la Ligue Calédonienne de Voile au plus tard **le samedi 29 mars 2014**.

- soit en main propre contre accusé de réception
- soit par courrier électronique contenant en pièce jointe l'acte dûment rempli et signé.

Le candidat junior sera sélectionné à la condition de se classer dans les huit premiers du classement de la sélection.

Si le candidat junior ne peut être sélectionné, une quatrième place sera ajoutée aux 3 places sans distinction d'âge et de sexe.

Dans le cas où un ou des candidats juniors feraient partie des trois premiers au classement de la sélection, le quota junior serait réaffecté à la sélection sans distinction d'âge et de sexe qui porterait à 4 le nombre de places.

2 - La sélection se fera sur les régates suivantes :

		DATE	DESIGNATION	LIEU
Mars	samedi	8	Slalom	AV
	dimanche	9		
Mars	samedi	29	Réserve Slalom ou LD	AV
	dimanche	30		
Avril	samedi	26	Slalom	AV
	dimanche	27		
Mai	samedi	17	SNSM CUP	AV
	dimanche	18		
Juin	samedi	21	Slalom	AV
	dimanche	22		
Septembre	samedi	6	Transchenal	AV
	dimanche	7		
Septembre	samedi	20	Championnat..NC Slalom	Sainte Marie
	dimanche	21		
Septembre	samedi	27	Slalom	AV
	dimanche	28		
Octobre	samedi	4	BlueScope Race	AV
	dimanche	5		
Octobre	samedi	11	Réserve BlueScope Race	AV
	dimanche	12		

3 - Définition du comptage de points

A chaque course de chaque régate sélective, un classement spécifique des seuls candidats (tous âges et tous sexes confondus) sera obtenu par extraction du scratch avec nouveau calcul des points.

Pour les courses des régates de type "slalom", l'annexe A4,1 est modifiée : le premier candidat aura 2 points, le second 4 points, le troisième 6 points etc... (coefficient 2).

Les courses des autres régates sélectives **seront comptabilisées avec un coefficient 1** : le premier candidat aura 1 point, le second 2 points etc...

Le comptage total des points pour la sélection se fera par addition des scores (des compétiteurs ayant fait acte de candidature) obtenus lors de chaque course des régates sélectives.

Courses retirées :

L'appendice B, paragraphe B8, les parties A2a et A2b sont remplacées par:

- a/ Si moins de 3 courses sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses.
- b/ Si 3 à 4 courses sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses **moins la plus mauvaise**.
- c/ Si 5 à 8 courses sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses **moins les deux plus mauvaises**.
- d/ Si 9 à 12 courses sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses **moins les trois plus mauvaises**.
- e/ Si 13 à 16 sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses **moins les quatre plus mauvaises**.
- f/ Si 17 à 20 courses sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses **moins les cinq plus mauvaises**.
- g/ Si 21 courses ou plus sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses **moins les six plus mauvaises**.

4 - En cas d'égalité de points, Application de la RCV B8 (articles A8.1, A8.2 et A8.3).

A8.1 S'il y a égalité entre deux planches ou plus dans le score d'une série, elles doivent être classées dans l'ordre de leur meilleur score retiré.

A8.2 Si une égalité persiste entre deux planches ou plus, les scores des planches dans chaque course, y compris les scores retirés, doivent être listés du meilleur au plus mauvais, et à la première différence de points, l'égalité doit être départagée en faveur de la (des) planche(s) avec le(s) meilleur(s) score(s). Ces scores doivent être utilisés même si certains d'entre eux sont des scores retirés.

A8.3 Si une égalité persiste encore entre deux planches ou plus, elles doivent être classées dans l'ordre de leurs scores dans la dernière course. Toute égalité restante doit être départagée en utilisant les scores des planches à égalité dans l'avant-dernière course et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les égalités soient départagées. Ces scores doivent être utilisés même si certains d'entre eux sont des scores retirés.

5 - Le nombre de courses devant être validé pour valider la sélection est de huit courses.

6 - En cas de quotas supplémentaires ouvert par la PWA, la sélection s'étendra aux compétiteurs suivants du classement de la sélection.

7 - En cas de circonstances exceptionnelles et dans l'intérêt de l'équité des sélections, la commission sportive est habilitée à adapter les règles de sélection. Notamment, un entretien de motivation, un avis de l'entraîneur habituel des candidats ou du président de leur club pourront intervenir dans les critères de sélection. La commission tranche souverainement les litiges découlant de leur application par un vote à la majorité des présents.

- 8 - Dans tous les cas, **la sélection** sera proposée par **la commission sportive de la ligue au bureau qui la validera.**
- 9 - Les candidats à la sélection doivent prévoir un budget qui leur permette de s'acquitter des frais d'inscription à la coupe du monde PWA.

La Ligue Calédonienne de Voile

Philippe MAZARD